



NATION
huronne-wendat

255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : 418-843-3767
Télécopieur : 418-842-1108
www.wendake.ca

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

Wendake, le 21 mars 2023

Membres de la Nation huronne-wendat,

Tel que stipulé dans le Code de représentation de la Nation huronne-wendat régissant la procédure et le fonctionnement des assemblées, les membres de la Nation sont invités à l'assemblée régulière qui sera tenue à la **salle Socca du Complexe sportif Desjardins Wendake au 100, rue Grand Chef Thonnakona, LUNDI le 27 mars 2023 de 19 h à 21 h 00**

Nous vous offrons aussi la possibilité de participer via mode vidéoconférence.

Vous devez suivre le lien ci-dessous afin de VOUS INSCRIRE à la rencontre et de recevoir votre code d'accès. Il est à noter que vous avez jusqu'au 26 mars 16 h 00 pour vous inscrire.

<https://bit.ly/3Jwewva>

Afin de nous permettre de nous préparer adéquatement, si vous avez des interrogations concernant un dossier spécifique, veuillez-nous en faire part par courriel: bureaupolitique@wendake.ca

ORDRE DU JOUR

1. Prière prononcée par un membre du Cercle des Sages;
2. Mot de bienvenue formulé par le Grand Chef;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture des titres adoptant ou modifiant une résolution dans les procès-verbaux des assemblées précédentes et adoption des procès-verbaux;
5. Présentation des pétitions adressées au Conseil;
6. **Affaires des Chefs** : Présentation des motions et des projets de résolution :
 - 6.1 Résolution #7377 Ratification de l'entente-cadre entre la Nation huronne-wendat et le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, adoptée lors de l'assemblée extraordinaire du 17 janvier 2023;
 - 6.2 Amendement à la résolution #7359 Demande de financement 2022-2025 SAA FIA;
 - 6.3 P.R. Rémunération de la Directrice générale;
 - 6.4 P.R. Nomination du directeur adjoint à l'Hébergement;
 - 6.5 P.R. Approbation des budgets 2023-2024;
 - 6.6 P.R. Autorisation de la signature de l'entente-cadre entre la Nation huronne-wendat et le gouvernement du Canada;
 - 6.7 P.R. Acceptation de l'offre de règlement concernant la revendication de la réserve de Rockmont;

- 6.8 P.R. Amendement à l'entente de financement 2022-2023 – Prestation des Services Policiers de Wendake;
 - 6.9 P.R. Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération;
 - 6.10 P.R. Entente-formation capaff-drogue;
 - 6.11 P.R. Entente de financement 2022-2023 Programme participation autochtone à l'aménagement forestier intégré et à la mise en valeur des ressources du milieu forestier;
 - 6.12 P.R. Demande de financement – Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) – Projet de réfection de la route 5, Chemin de la Sainte-Anne du lac Jambon au lac Gabriella;
 - 6.13 P.R. Signature d'une offre de financement avec la Société d'épargne des autochtones du Canada (SÉDAC) – Projet de Complexe de soins de santé Yarihwa Phase II;
 - 6.14 P.R. Signature d'une entente de renouvellement de contrat de gestion de la Station-service de Wendake avec dépanneur;
 - 6.15 P.R. Demande de financement déposée au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuits – FIA IV, volet développement économique – Projet Yarihwa phase II;
 - 6.16 P.R. Signature d'un protocole d'entente Ontario;
 - 6.17 P.R. Demande de financement – Programme de préparation des collectivités aux possibilités économiques (PPCPE) volet projets majeurs – Projet de complexe de soins de santé Yarihwa phase II;
 - 6.18 P.R. Attribution du contrat de construction pour la mise à niveau aux normes extérieure et agrandissement de l'école Wahta';
 - 6.19 P.R. Adjudication de contrat – Travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'éclairage pour la phase II du développement Wendake;
 - 6.20 P.R. Signature d'une entente d'achat-vente d'immeuble – Lot 2680-2;
 - 6.21 P.R. Attribution de contrat de réfection des caniveaux du boulevard Bastien;
 - 6.22 P.R. Attribution du contrat de construction pour la rénovation des 28 logements au 80 et 90, rue de l'Ours;
 - 6.23 Allocation de lots.
7. Période de questions pour les membres de la Nation;
 8. Présentation et étude des rapports de comités ou du Cercle des Sages;
 9. Questions nouvelles et commentaires pour les Chefs familiaux;
 10. Période de questions pour les membres de la Nation;
 11. Fixation de la prochaine assemblée régulière;
 12. Clôture.

Veillez prendre note que les assemblées régulières sont accessibles à tous les membres de la Nation huronne-wendat.



Rémy Vincent Grand Chef

c.c. : Cercle des Sages